

# SODAVI Normandie : synthèse de la journée de réflexion sur les arts visuels du 1<sup>er</sup> décembre 2018

En automne 2018, plus d'une centaine de personnes avaient manifesté leur intérêt pour la démarche SODAVI en s'inscrivant à cette journée de réflexion, premier événement fédérateur d'une démarche de long terme.

Le samedi 1<sup>er</sup> décembre, près de 80 personnes se sont réunies à l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg – site de Caen pour participer à cette première journée du SODAVI Normandie.

Les objectifs de la journée étaient les suivants :

- **Créer un espace de rencontre et d'échanges entre les différent·e·s acteur·rice·s de la filière des arts visuels.**
- **Établir, par la concertation, un état des lieux des forces et faiblesses du territoire - en matière d'arts visuels.**
- **Installer durablement une dynamique de concertation et de co-construction de préconisations dans le domaine des arts visuels.**

De profils différents - artistes, professionnel·le·s des arts visuels, responsables de structures, technicien·ne·s de collectivités, élu·e·s – les participants ont pu écouter, échanger points de vue et débattre tout au long de la journée<sup>1</sup>.

La mobilité géographique des participant·e·s à cette journée a représenté un enjeu de taille. Tous les départements ont été représentés lors de cette journée, mais une grande majorité des acteurs et actrices présent·e·s étaient originaires du Calvados.

Dans son ambition de rassembler, le SODAVI Normandie, qui n'est encore qu'à ses débuts, doit mener un travail de communication plus approfondi pour que se déplacent des acteur·rice·s des cinq départements. Une démarche déjà inscrite au sein du SODAVI Normandie et qui se concrétisera par l'organisation de chantiers de réflexion sur l'ensemble du territoire normand en 2019.

---

<sup>1</sup> Parmi les inscrit·e·s, 39,5% se déclaraient artistes, 17,5% responsables de structures, 13,5% professionnel·le·s des arts visuels, 5,3% technicien·ne·s de collectivités ou élu·e·s. Les 25% restant correspondent aux personnes ayant mentionné des activités plurielles.

## Les temps forts de la journée :

### Ouverture de la journée

Journée ouverte par **Arnaud Stinès**, membre du groupe de recherche SODAVI et directeur de l'Ésam Caen/Cherbourg, **Sylvie Froux**, présidente de l'association RN13 bis, membre du groupe de recherche SODAVI et directrice du FRAC Normandie Caen, **Julie Faitot**, membre du groupe de recherche SODAVI et directrice de la Galerie Duchamp d'Yvetot et **Jean-Paul Ollivier**, directeur de la DRAC Normandie.

### Table ronde : les démarches SODAVI dans les autres régions françaises

La table ronde du matin dont le but était de présenter la démarche SODAVI et d'installer une discussion autour de celle-ci, donnait la parole à cinq intervenant·e·s :

- **Marc Bembekoff**, directeur du centre d'art contemporain La Halle des bouchers, membre du comité de pilotage du SODAVI Auvergne Rhône-Alpes et **Antoine Brun** coordinateur d'AC//RA et du SODAVI Auvergne Rhône-Alpes,
- **Laëtitia Bourget**, plasticienne, co-présidente de l'association devenir.art et **Élise Jouvancy**, coordinatrice de devenir.art, pour le SODAVI Centre-Val de Loire,
- **Jean-Claude Lemenuel**, directeur du FAR, pour le contrat de filière musiques actuelles en région Normandie.

**Claire Tangy**, directrice de l'Artothèque, Espaces d'art contemporain de Caen animait cette table ronde.

Après un rappel historique et une mise en contexte de l'émergence des SODAVI, Claire Tangy a évoqué les démarches SODAVI dans les autres régions et souligné le caractère nouveau de la proposition faite aux acteur·rice·s de participer à la définition d'une politique des arts visuels.

Avant de laisser la parole aux intervenant·e·s, acteur·rice· des démarches SODAVI et de concertation dans les autres territoires, Claire Tangy a souligné l'apport principal de ces démarches : de nouveaux paradigmes de travail dans la solidarité, le faire ensemble et la conscience de l'autre.

Retrouver l'ensemble des interventions et échanges de la matinée [ici](#).

## Les ateliers de réflexion

### La méthode

Les SODAVI sont des outils à la portée des acteur·rice·s des arts visuels. Ils doivent permettre la réalisation d'états des lieux de la situation des arts visuels dans les territoires donnés. Outils devant mener à une co-construction des politiques publiques, ils visent à impliquer les acteurs et actrices des arts visuels de façon non hiérarchisée, permettant par là-même à chacun·e d'avoir voix au chapitre.

Les personnes présentes aux ateliers ont ainsi été invitées à réfléchir à différentes thématiques identifiées préalablement par le groupe de recherche SODAVI Normandie.

En s'inscrivant dans les ateliers de leurs choix, les acteurs·rice·s présent·e·s lors de la journée du 1<sup>er</sup> décembre ont pu discuter et identifier collectivement les besoins, manques et forces du territoire en matière d'arts visuels.

Les ateliers de réflexion ont été animés par dix animateur·rice·s répartie·e·s en binômes. Quatre d'entre eux ont été animés par des membres du groupe de recherche SODAVI Normandie qui se sont portés volontaires pour cet exercice. Souhaitant investir des personnes extérieures au groupe de recherche, celui-ci a fait appel à Brigitte Mouchel et Jeanne Laurent.

Suivant une méthode librement inspirée des world café, les ateliers ont traité de façon dynamique les trois thématiques suivantes :

- **Les moyens de la création**
- **Les enjeux de la diffusion et des publics**
- **L'artiste et le territoire, du local à l'international**

## Synthèse des ateliers

### Les moyens de la création :

Atelier scindé en deux et mené simultanément par deux binômes d'animateur·rice·s : **Brigitte Mouchel (artiste-auteur, membre du bureau de la Fraap, adhérente au Caap) et Jeanne Laurent (artiste auteur, participant aux activités du Caap et de la Fraap) pour l'un, et par Luc Brou (codirecteur du festival Interstice) et Jérôme Letinturier (directeur de 2angles) pour l'autre.**

Suivant des méthodologies de travail distinctes, ces deux ateliers qui traitaient pourtant de la même thématique ont donné lieu à des échanges différents. Témoignant à la fois de l'envergure du sujet et de l'ampleur des questions que soulève un SODAVI.

## Les moyens de la création, animé par Brigitte Mouchel et Jeanne Laurent

Atelier organisé en deux temps, le premier consacré aux constats et témoignages, le second aux propositions.

### 1<sup>er</sup> temps : CONSTATS – TÉMOIGNAGES

Les animatrices ont abordé la question des moyens de la création matériels et immatériels en questionnant les conditions de la création, les encouragements, les soutiens, ou encore les manques et difficultés en Normandie.

#### - BESOIN DE RECONNAISSANCE, DE VALORISATION

Le travail de l'artiste n'est pas, la plupart du temps considéré comme un métier : Besoin de le valoriser, le faire connaître, avec ses particularités. Besoin de légitimer le travail de l'artiste dans son ensemble, de valoriser le processus autant (ou plus) que le résultat.

Besoin de reconnaissance au sein du monde de l'art : besoin de rééquilibrage dans les relations artiste-institution (artiste souvent infantilisé), problèmes de confiance, question de l'expertise.

Besoin de légitimation par la société en général : (par les gens, les publics, les administrations...)

Constat d'une rupture avec le monde politique (dé-légitimation de l'art sur le terrain de l'émancipation de l'éducation, de l'ouverture à l'altérité, de l'imagination...)

Le travail de l'artiste n'est pas rémunéré à sa juste valeur :

Culture de la gratuité. Conséquences : difficulté pour l'artiste à évaluer son travail (et du coup à négocier des droits d'auteur); situations perverses (concurrences).

Trop de décalage entre les sommes allouées aux artistes et les attentes des financeurs. Difficulté à quantifier le "temps" et le "talent".

#### - BESOIN DE VISIBILITE

La visibilité de l'artiste déclenche de la reconnaissance et, du coup, de meilleurs moyens pour la création (difficile d'émerger quand on est invisible ; conséquence : petits revenus, cercle vicieux)

Difficulté à s'intégrer dans les réseaux des arts visuels contemporains :

Nécessite de maîtriser les codes du "milieu", le langage, les critères institutionnels.

Difficile de rester maître de sa création :

L'artiste a l'impression qu'il n'a pas trop le choix : correspondre aux critères institutionnels ou rester en dehors. Conséquences : souffrances, questionnements sur sa liberté de création et son indépendance professionnelle.

Besoin d'interconnaissance des différents acteurs du monde des arts visuels

Permettrait un meilleur partenariat entre artistes et diffuseurs.

## - BESOIN DE TEMPS, DE LIEUX, D'OUTILS, D'ARGENT

Manque de lieux de travail. Problème d'isolement et de précarité  
Besoin de lieux pérennes qui soient aussi des lieux d'échanges, de rencontres, entre artistes et avec d'autres acteurs du monde de l'art (regards professionnels); des lieux de mutualisation, de coopération...

Les aides institutionnelles sont surtout individualisées.

Manque de visibilité des lieux, réseaux, dispositifs... existants

Besoin d'une sorte de portail répertoire...

Manque de temps :

Les artistes ont souvent plusieurs activités (en général, ce choix est subi) : une activité plus alimentaire, qui préserve aussi une autonomie dans la création, mais il est difficile de trouver l'énergie pour créer après un autre travail (d'autant plus que plusieurs statuts compliquent et augmentent les tâches administratives)

Un artiste ne fait pas que créer. Beaucoup d'autres tâches (que la mutualisation et la coopération allègent) : faire sa communication, se rendre visible, rechercher des opportunités de travail, postuler, remplir des dossiers, se documenter, s'informer, se former, remplir ses documents administratifs...

Besoin de temps et de rémunération pour la recherche, la formation

Dans d'autres secteurs, la recherche est valorisée, financée et rémunérée

## - LES POINTS POSITIFS

Qui permettent soutien, force et une certaine légitimité à créer :

La solidarité, la coopération et la mutualisation de moyens (matériels, locaux)

La confiance dans le processus et la temporalité de l'artiste (temps long)

La reconnaissance des pairs

Le sens de la communauté et de la citoyenneté (idées et expériences croisées, actions politiques, co-création...)

## **2ème temps : PROPOSITIONS**

Les animatrices ont invité les participant·e·s à faire l'inventaire de propositions utopiques. Répondant aux questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est le plus important à mettre en place ?
- Qu'est-ce qu'on devrait inscrire dans une politique régionale ? En Normandie ?
- Quelles propositions pour le SODAVI ?

## **Le groupe a formulé plusieurs pistes de préconisations :**

- INTEGRER LES ARTISTES DANS LA GOUVERNANCE DU SODAVI  
(y compris les artistes isolés, non organisés)

S'appuyer sur les réseaux syndicats, fédérations de collectifs et associations d'artistes

- CREER DES LIEUX DE TRAVAIL, PARTOUT, NOMBREUX.

(y compris en milieu rural)

Ateliers d'artistes, maisons d'artistes, lieux de travail et de partage de compétences, de mutualisations d'outils, de formations, de conseils, d'entraide, de coopération.

Lieux parfois ouverts au public (ateliers portes ouvertes...)

Créer aussi des ateliers-logements

Pourrait permettre de réfléchir à un fonctionnement en coopératives d'artistes auteurs.

Petit plus : si ces lieux existent en nombre, ils peuvent permettre de faire des échanges d'ateliers, faciliter des déplacements (sorte de jumelages des lieux)

- REFORMER LES ECOLES D'ART ET UNIVERSITES

Introduire une formation aux méthodes de coopération (l'école actuelle forme plutôt à la concurrence et l'individualisation)

Introduire une vraie formation à la professionnalisation (il y a un immense fossé entre ce qu'imagine un étudiant des beaux-arts et sa vie d'artiste après le diplôme)

Créer plus de liens entre la recherche universitaire et le monde des arts visuels.

- CREER UN REVENU MENSUEL SANS CONDITION POUR LES ARTISTES ou, à minima, s'inspirer du système de l'intermittence

- ELARGIR LES RESEAUX EXISTANTS EN NORMANDIE :

- un réseau de tous les lieux de diffusion (le réseau RN13bis élargi?)

- créer une sorte de "documents d'artistes" en Normandie qui répertorie tous les artistes

## **Les moyens de la création, atelier animé par Luc Brou et Jérôme Letinturier**

Cet atelier a pour une grande partie était consacré à la question de la gouvernance de la démarche SODAVI même. Les participants ont abordé cette question sous plusieurs aspects.

Enjeu de la structuration et de l'organisation du SODAVI : à travers ce premier enjeu identifié, les participants ont posé la question de la meilleure organisation et structuration possible.

Porté par l'idée que le SODAVI devait s'établir avant toute chose sur un mode coopératif et qu'il était nécessaire de réfléchir à un SODAVI qui engloberait toutes les créations, sans restriction ni tabou, les personnes présentes ont établi un premier constat, ont mis en lumière des problématiques et ont fait émerger des pistes de propositions :

## CONSTAT

- Une gouvernance complexe confrontée aux enjeux de la représentativité :  
Un groupe de recherche qui n'a mobilisé jusqu'ici que très peu d'artistes et d'acteur·rice·s professionnel·le·s indépendant·e·s des structures.  
Un constat qui soulève la question du temps disponible et de la rémunération du temps investi dans la démarche SODAVI.

- Une structuration en question :  
Depuis le début le SODAVI a été porté par l'association RN13 bis, association de structures de diffusion et de formation qui ne compte pas parmi ses membres de personnes physiques, artistes, professionnel·le·s des arts visuels indépendants des structures. Le choix de l'association RN13 bis pour porter la démarche, apprécié comme une solution empirique et technique au lancement du SODAVI, doit être reconsidéré.

## PROPOSITIONS

Créer une structure idoine, dédiée à la démarche SODAVI. Prendre connaissance de ce qui se fait ailleurs (l'exemple du SODAVI Centre Val de Loire a plusieurs fois été mis en avant, pour son caractère intégrateur et son horizontalité) et s'en inspirer.

Les personnes présentes à l'atelier ont réfléchi à quelques injonctions préalables à la création de cette structure :

- Installer une réflexion sur la disponibilité des artistes et des professionnel·le·s qui participent à ce genre de démarche bénévolement et sur la rémunération. Mise en avant de l'indemnité de perte de gain comme solution.
- Initier une démarche partant du dualisme pour aller vers le collectif et avoir un poids politique. Définir des valeurs communes et des bonnes pratiques.
- Réfléchir à un plan d'actions : charte, contrat de filière, diagnostic, financement et répartition.

En plus des questions de gouvernance, les personnes présentes lors de cet atelier ont identifié des **besoins enjeux et problèmes** :

- Besoin d'accompagnement et d'information dans les domaines administratifs, juridiques (montage de dossier...) ainsi que sur les dispositifs de formations.
- Une création trop contingentée.
- La place de l'artiste dans le champ social en question/ la difficile place de l'artiste dans le champ social.
- Régime de l'artiste auteur qui n'est pas un statut
- Le non-respect des droits de production et de représentation.
- La question de l'espace de travail et notamment l'absence d'ateliers logements.

## PROPOSITIONS

- Faire appliquer et respecter ces droits (droits de production, de représentation)
- Redéfinir les aides et leur pérennité, redéfinir des modalités d'attribution
- Établir un cahier des charges + plan d'actions concernant la démarche SODAVI

## Les enjeux de la diffusion et des publics :

Atelier animé par le binôme composé de **Marie-Andrée Malleville (directrice de la Maison des Arts de Grand Quevilly)** et **Claire Blin (chargée de développement culturel à la ville de Rouen)**. Une quinzaine de personnes étaient présentes pour discuter, échanger et débattre, abordant la question sous plusieurs aspects : les publics, le métier de médiateur-riche, la rencontre entre artistes et publics, la communication et la gouvernance.

### Les Publics :

#### CONSTAT

Points négatifs :

- On constate certes un public, de niche, intéressé par l'art contemporain mais surtout une très grande part de la population, y compris parmi celle qui fréquente les musées et les théâtres, qui se trouve démunie devant l'art contemporain (incompréhension, absence d'émotion, voire rejet), et, plus problématique encore, qui ne se sent pas légitime face à l'art conceptuel.

Points positifs :

- Paradoxalement, on observe aussi un engouement très fort et l'émergence d'un grand public lors d'événements de grandes envergures. Exemple d'un « Été au Havre », foires internationales, expositions blockbuster.
- Richesse des dispositifs d'éducation artistique et culturelle

**Enjeux :** Aborder la question du public par celle du non-public. S'intéresser à celles et ceux qui n'accèdent pas aux lieux de la création contemporaine.

### Le métier de médiateur-riche :

**CONSTAT :** La médiation des arts visuels prend une part très importante dans le secteur (métiers de médiateur-riche-s ; service des publics) mais aussi dans le parcours même des artistes.



## Points positifs :

- Richesse des dispositifs d'éducation artistique et culturelle.
- Le travail de médiation est devenu incontournable dans l'organisation de tout projet en lien avec les publics, les structures font de réels efforts pour rendre le propos de l'artistes, exposé ou en résidence, accessible au plus grand nombre (jeune public, adultes, publics dits « spécifiques » ou « empêchés »).

## Points négatifs :

- Cependant, il est bien difficile d'évaluer les effets et l'efficacité sur les publics concernés. Les résultats peuvent se faire sentir selon un travail continu et sur un thème très long.
- Le métier de médiateur·rice est soumis à la précarité (contrats temporaires) qui met en péril l'accessibilité des œuvres au public.

## Rencontre entre l'artistes et le(s) public(s) :

**CONSTAT** : Demande de plus en plus importante faite à l'artiste de parler de son travail. Une envie accrue de la part du public de « voir l'artiste en vrai ».

## Problématiques (points négatifs) :

- Manque de compétence, et donc de formation de l'artiste à transmettre ou à s'adresser au grand public
- Confusion du rôle de l'artiste « créateur », avec un rôle d'animateur, d'enseignant ou de conférencier.
- Demande qui devient parfois une injonction formelle (contrepartie) ou subjective (source de rémunération).
- Des actions culturelles (rémunérées) qui prennent parfois le pas sur le temps de création (non rémunérés – cf : problématique du statut de l'artiste) – Or, l'artiste qui fait de l'action culturelle mais ne crée plus : non-sens, contre productivité.

**Enjeux** : La formation des artistes qui le souhaitent à la pédagogie et à la médiation

Propriété de l'œuvre : Problème de la propriété de l'œuvre : à qui appartient l'œuvre une fois qu'elle est montée ?

## Communication des artistes et des lieux :

**CONSTAT** : La publication d'RN13 bis pose question car les artistes n'y figurent pas. Certains lui reprochent son caractère trop institutionnel.

**Enjeux :** Réfléchir à une publication qui fasse émerger de nouveaux publics et intègre artistes et professionnel·le·s.

### **PISTES DE PRECONISATIONS**

- Version papier : travailler une communication papier inédite. (ex : Buzz pack : enveloppe faite par des artistes, mais qui n'existe plus aujourd'hui.)
- Version numérique : Documents d'artistes, un médium intéressant mais onéreux. Profiter du SODAVI pour faire émerger la création d'un site Documents d'artistes.
- Pour aller plus loin, consulter La belle revue, en Auvergne Rhône-Alpes.
- Un Instagram des artistes normands.
- Des rencontres.

### **La gouvernance du SODAVI :**

- Le SODAVI, un outil abstrait.
- Une gouvernance complexe : changer les statuts d'RN13 bis afin d'y intégrer davantage d'acteur·rice·s
- Un SODAVI dans le but d'instaurer, de manière collective, des moyens de pression ?

### **Artistes, structures et collectivités :**

**CONSTAT :** Difficulté pour certain·e·s artistes à entrer en contact avec les lieux, les institutions : multitude d'artistes en dehors du circuit de diffusion.

### **PROPOSITIONS :**

- Que le droit de présentation figure dans le budget des collectivités
- Informer et former les élu·e·s à la question des arts visuels.
- Instaurer une charte des bonnes pratiques (exemple : application systématique du droit de présentation pour les structures. Idée d'un label.)
- Contrer le manque de lisibilité de l'information pour les artistes : recensement des appels à projets, appel à expositions sur une plateforme globale régionale ?

## **L'artiste et le territoire : du local à l'international :**

Atelier scindé en deux groupes. L'un animé par **Véronique Souben (directrice du FRAC Normandie Rouen)** et **Mireille Pontais Riffaud (artiste)** et l'autre par **Baptiste Vanweydeveldt (artiste)** et **Xavier Gonzalez (directeur de l'Usine Utopik)**.

Ces deux ateliers ont également donné lieu à des échanges différents, tant sur la forme que le fond.

## Atelier animé par Véronique Souben et Mireille Pontais-Riffaud

### MOBILITE

#### La mobilité des artistes :

##### CONSTAT

- Besoin d'accompagnement pour la prise en main et la compréhension des dossiers de bourses et de résidences, ce qui suppose un ancrage dans le territoire.
- Prendre en compte dans cette question, le choix pour certains d'être immobiles physiquement/géographiquement. La tentation de l'immobilité comme posture philosophique a été évoquée devant la bougeotte. Dépasser le clivage du sujet ainsi posé « du local à l'international ».
- Nécessité d'établir des réseaux au niveau du territoire.

#### Mobilité de la diffusion :

##### CONSTAT

- La recherche d'une reconnaissance à l'international a semblé à certain·e·s prématurée, préférant d'abord aborder la reconnaissance au niveau local.
- Mobilité des œuvres, peu ou pas prise en compte par les politiques publiques.

#### Mobilité des publics :

##### CONSTAT

- Difficulté à mettre en œuvre des actions qui feraient sortir le public de sa zone de confort. A l'évidence cela nécessite une politique volontariste.

### DISPOSITIFS PUBLICS ET PRIVES

##### CONSTAT

- Besoin d'une vision d'ensemble des dispositifs suivants : les différentes bourses existantes, les résidences auxquelles les artistes peuvent candidater, les conventions existantes avec les collectivités.
- Besoin d'information sur les réseaux existants : la Fraap, le Cipac, etc.
- Est de nouveau posée, la question des moyens de l'artiste au niveau local. Ses conditions d'exercice (logement, statuts...)

## PROPOSITIONS

- Un état des lieux des résidences (temporaires) et logements atelier d'artistes (permanents) en région. Dans le but notamment de démontrer le manque et de mieux les dispatcher sur le territoire.
- La participation à tous les programmes précités serait souhaitable dans un esprit de collaboration et non de dépendance.

## RESEAUX

### CONSTAT

- L'hypercentralisation est lourde, il y a donc un espoir à placer dans les Sodavi et des solutions régionales.
- Nécessite d'une mutualisation de connaissances des réseaux, voire des moyens de production.

### PROPOSITIONS

- Quels partenariats institutionnels favoriser pour une mise en réseau ? (Ampleur, lisibilité reconnaissance).
- Nécessité d'avoir un interlocuteur formé au plan local (inter-communauté). Face aux problématiques avec les institutions territoriales les plus petites, les communes, les communautés de communes, former le personnel dans les communautés de communes.
- La nécessité pour les collectivités locales d'avoir des interlocuteur-riche-s mieux formés. Que les collectivités locales aient une meilleure connaissance des réseaux.
- Concernant les résidences, éviter de recourir à un mode d'adaptation excessif qui nuit à la sérénité des artistes : financement des animations et médiations comme cachet des artistes.
- Réfléchir à une plateforme type Documents d'artistes.

**Atelier animé par Baptiste Vanweydeveldt et Xavier Gonzalez :**

### La circulation des œuvres et des artistes :

Plusieurs niveaux identifiés :

- Le niveau local/régional (1<sup>er</sup> niveau)
- Les régions parentes/voisines (2<sup>ème</sup> niveau)
- Paris, la capitale (3<sup>ème</sup> niveau)
- L'Europe (4<sup>ème</sup> niveau)
- Les États-Unis et l'Asie (5<sup>ème</sup> niveau)
- La culture populaire et le musée historique (6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> niveau)

## **Les artistes et la recherche de reconnaissance, de valorisation et de diffusion**

### **Recherche de regard :**

#### **1<sup>er</sup> niveau de visibilité, le niveau associatif :**

##### **Les aspects positifs :**

De nombreuses associations, ce qui entraîne une forme de spécificité, chaque association a son public ; facilité d'accès, car les personnes se retrouvent « entre artistes ».

##### **Les aspects négatifs :**

Le caractère payant de certaines galeries associatives ; des structures qui ne permettent pas beaucoup d'accompagnement ; autonomie de la part des artistes qui doivent faire le relais eux-mêmes et jouer le rôle de médiateur-riche.

#### **2<sup>ème</sup> niveau de visibilité**

##### **Institutions, collectivités**

###### **Les aspects négatifs :**

Longueur des dossiers de demandes d'aides ; présence requise des artistes entre production et médiation

###### **Les aspects positifs :**

Permettent des relais presse, et une forme de début de reconnaissance locale ; possibilité d'obtenir une aide à la scénographie

##### **Les salons :**

###### **Les aspects positifs :**

Possibilité de vendre et d'avoir un prix ; représente un grand moment de visibilité

###### **Aspects négatifs :**

Grande préparation pour deux ou trois jours seulement ; grosses dépenses en logistique ; les artistes assurent la permanence et doivent endosser le rôle de vendeur-se.

### **Regard du public :**

#### **3<sup>ème</sup> niveau de visibilité : Professionnel·le-s et co-production**

##### **Institutionnels**

###### **Les aspects positifs :**

Aide logistique de spécialistes ; 1<sup>ère</sup> publication ; début du relai vers d'autres régions ; possibilité de médiation ; reconnaissance de ses pairs.

###### **Les aspects négatifs :**

Un travail parfois et souvent pas payé.

## **Galleries**

Les aspects positifs

Apporte un public d'acheteurs, quand cela marche, apporte l'appui d'un-e professionnel-le aussi engagé-e que l'artiste

Les aspects négatifs :

Contraintes de la vente, division de la valeur du prix de vente entre galeries et artistes ; expositions moins régulières, une tous les 2/3 ans ; contrainte de l'exclusivité locale ; contrainte d'une ligne éditoriale.

## **Résidences**

Aspects positifs :

Rétribution du temps de création ; bourse de création ; accompagnement par des spécialistes.

Aspects négatifs :

Tendance parfois trop attendues, injonctions informelles à suivre des tendances ; souvent dédiées aux émergents ; souvent de courtes durées ; assujetties au projet de départ.

## **Virtuel, nouveau paradigme de visibilité :**

Les aspects positifs :

Possibilité d'avoir une très grande visibilité ; facilitent l'usage de nouvelles formes (video, art numérique, process art) ; Illimité au niveau de l'espace et dans le temps ; permet de créer une « niche » de fans très spécifiques ; des outils quasiment gratuits.

Les aspects négatifs :

Ces nouveaux espaces virtuels sont soumis à des langages et canaux assez techniques ; le caractère virtuel entraîne un manque de rapport tangible avec l'œuvre/ perte de repères ; ces outils ne favorisent pas forcément la vente ; la prise en charge de ces outils de communication et de ces nouveaux canaux de visibilité nécessite que les artistes libèrent du temps.

## **CONSTAT**

- Méconnaissance des ressources et absence de collectivité.

## **PRECONISATIONS**

- Faire connaissance ; lier les propositions et recherche de repères des artistes avec les projets et attentes des structures. Solutions proposées : documents d'artistes. Placer l'échange de « pro » à « pro » pour cause d'interdépendance vis-à-vis du public et dans leurs missions...
- Assurer une bonne compréhension des statuts (professions) de chacun.

## Clôture de la journée

par **Véronique Souben**, directrice du **FRAC Normandie Rouen** et **Jérôme Letinturier**, directeur de **2angles à Flers**, tous deux membres du groupe de recherche **SODAVI Normandie**.

Les deux intervenants ont insisté sur l'idée que cette réunion était un point de départ d'une démarche s'inscrivant sur le long-terme, et non un aboutissement, le SODAVI en Normandie restant à être construit.

Pour ce faire, celui-ci doit faire appel à l'ensemble des acteur·rice·s du territoire. En plus des artistes, l'ensemble des corps de métier, mais également des personnes de la société civile doivent être représentés.

Enfin, il a été rappelé la nécessité que de nouveaux acteur·rice·s s'inscrivent dans le SODAVI pour que celui-ci existe et pour que soit inventée une nouvelle solidarité.

## Et la suite ?

Fort de cette première mobilisation des acteur·rice·s et enrichi par de nouvelles pistes de réflexion, le SODAVI Normandie donnera rendez-vous à l'ensemble des acteur·rice·s du territoire normand au printemps 2019.

La prochaine étape, les chantiers de réflexion, seront des instances de concertation, où les acteur·rice·s construiront ensemble des propositions concrètes. Émanant des pistes de travail du 1<sup>er</sup> décembre, les sujets des chantiers de réflexion seront définis au printemps 2019.

Répartis dans les différents départements de la région, ces chantiers auront également pour mission de mobiliser les acteur·rice·s au-delà des pôles urbains et d'aller à la rencontre de toutes les forces vives du territoire.

## CONTACT

ANDREA LAUNAY

Coordinatrice du SODAVI Normandie

[NORMANDIESODAVI@GMAIL.COM](mailto:NORMANDIESODAVI@GMAIL.COM)

T. 06 01 88 48 29

Journée organisée avec le soutien de la DRAC Normandie. Maître d'œuvre du SODAVI en Normandie, l'association RN13 bis – art contemporain en Normandie est soutenue par la DRAC Normandie et la Région Normandie.

